



La Région Île-de-France

Territoire, institution, compétences

2026

EN 2026, LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE FÊTE SES 50 ANS



Le 6 mai 1976 naissait le Conseil régional d'Île-de-France, issu de la transformation du District de la région parisienne en établissement public régional.

Quelques semaines plus tard, le 1^{er} juillet 1976, se tenait la toute première séance du Conseil régional. L'Île-de-France accèdera au statut de collectivité territoriale de plein droit 6 ans plus tard, en 1982.

Depuis un demi-siècle, la Région Île-de-France accompagne les grandes transformations du territoire et participe à l'amélioration de la vie de 12 millions de Franciliens : transports, lycées, formation, emploi, innovation, sport, loisirs, culture...



Valérie PÉCRESSE
Présidente de la Région
Île-de-France

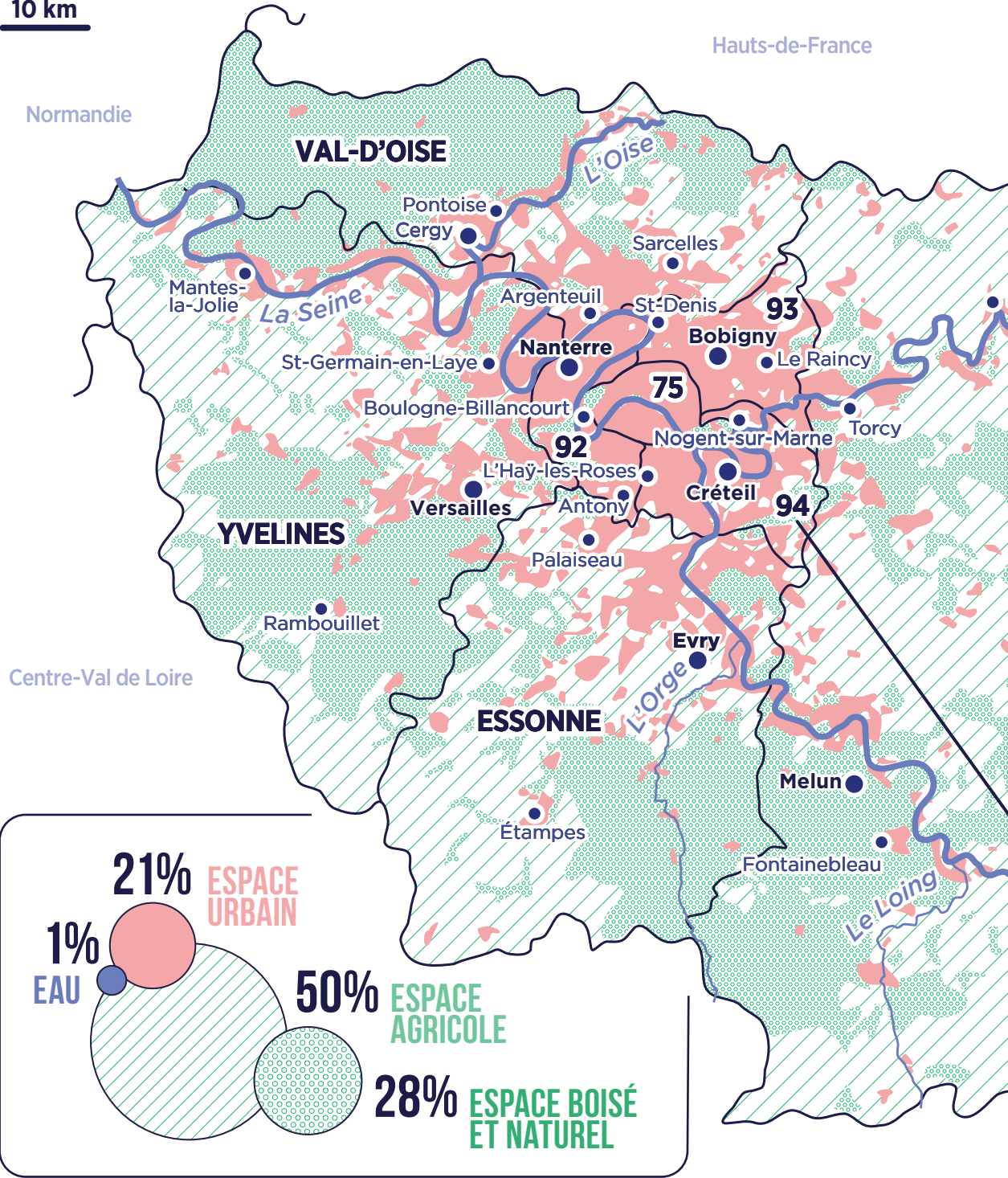
Première région économique française, l'Île-de-France représente à elle seule 31 % du produit intérieur brut (PIB) de notre pays. Elle a également tous les atouts pour être la première région d'Europe. Elle bouillonne de talents, d'idées et de capitaux. Grande région urbaine et rurale, avec une population de plus de 12 millions d'habitants répartie dans 8 départements dynamiques, elle dispose de lieux prestigieux qui forgent son identité – universités, grandes écoles, entreprises, musées. Elle est à la pointe de la recherche, de l'innovation et de la compétitivité. Elle est aussi la première destination touristique au monde.

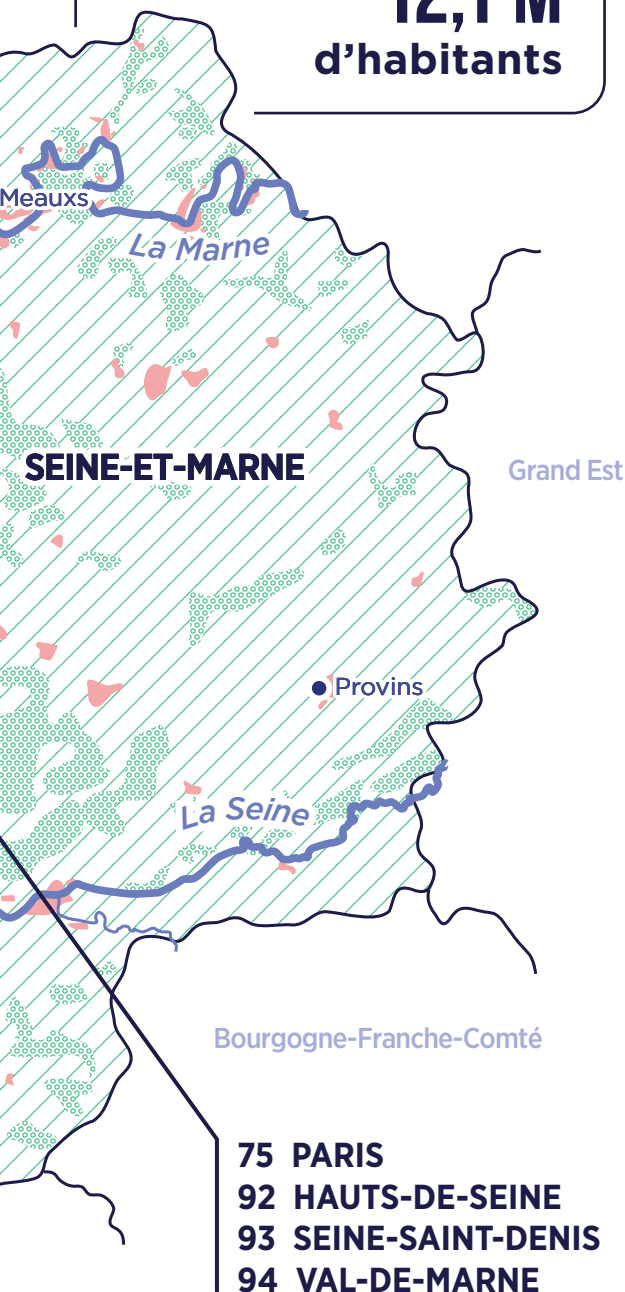
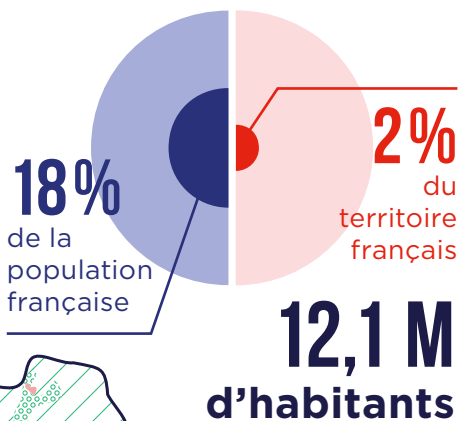
Notre région a tout pour gagner la bataille des métropoles et nous devons aller encore plus loin et plus vite, à l'heure des mutations technologiques. Nous devons renforcer son attractivité à l'international pour faire en sorte que les investisseurs étrangers se localisent sur notre territoire. Nous devons faire ressentir aux Franciliens la fierté d'appartenir à une région unique et solidaire. Nous devons, enfin, valoriser et accompagner au quotidien les territoires et leurs acteurs tout en réduisant les fractures sociales et territoriales.

Pour cela, nous assumons résolument nos compétences, nous engageons la révolution des transports pour les usagers, et nous voulons assurer un aménagement harmonieux du territoire. Nous agissons pour faire des lycées, des lieux de réussite pour tous. Nous investissons, nous soutenons les entrepreneurs dans leurs projets de création, de développement et d'innovation pour créer de l'emploi en Île-de-France.

LE TERRITOIRE FRANCILIEN

10 km





CHIFFRES-CLÉS



50 M

de visiteurs / an
1^{re} destination
touristique mondiale



31%

du PIB national



6,31 M

d'emplois
salariés et non salariés



1,3 M

d'entreprises



1^{ER}

pôle européen
de recherche
& développement



25%

des étudiants
français



19%

des lycéens
français

L'INSTITUTION RÉGIONALE

L'EXÉCUTIF

L'exécutif fixe les priorités de la politique régionale, conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs. Il est en outre responsable du budget régional.



1

PRÉSIDENTE
Valérie Pécresse



15

**VICE-PRÉSIDENTES
ET VICE-PRÉSIDENTS**

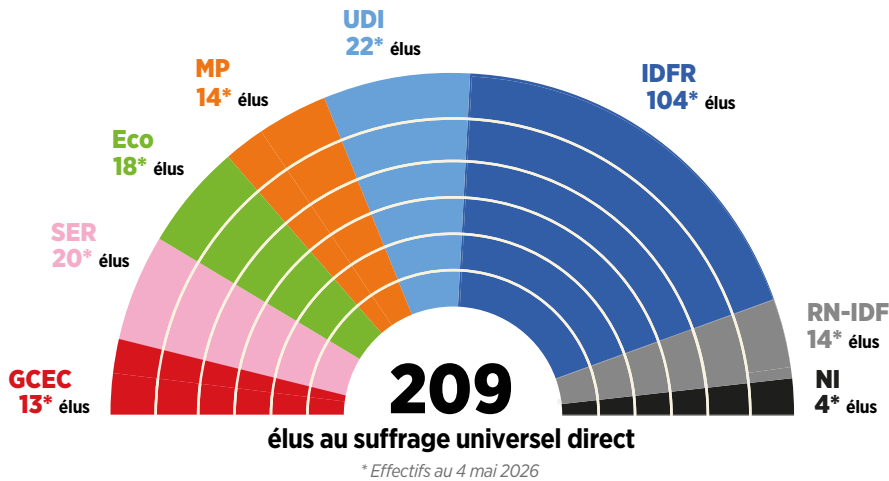


22

**DÉLÉGUÉS
SPÉCIAUX**

L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

Elle se réunit en séance plénière à peu près une fois par trimestre pour voter des délibérations. Celles-ci sont mise en oeuvre par la Commission permanente qui siège environ tous les mois et qui est composée de 69 membres.



- GCEC** : Gauche communiste écologiste citoyenne et apparentés

SER : Socialiste, Ecologiste et Radical

Eco : Pôle écologiste

MP : Majorité Présidentielle
- UDI** : Groupe Union des Démocrates et Indépendants

IDFR : Île-de-France Rassemblée

RN-IDF : Rassemblement National – Île-de-France

NI : Non inscrits

LA DÉMOCRATIE CITOYENNE

Le Conseil régional consulte la société civile, l'implique et l'informe de ses décisions à travers des conseils consultatifs et stratégiques :

CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES (CRJ)

128 membres

iledefrance.fr/CRJ



CONSEIL STRATÉGIQUE POUR L'ATTRACTIVITÉ ET L'EMPLOI (CSAE)

25 membres

iledefrance.fr/conseil-strategique-pour-lattractivite-et-lemploi



CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER)

190 membres

ceser-iledefrance.fr



CONSEIL CONSULTATIF DU HANDICAP (CCH)

40 membres

iledefrance.fr



CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL (CSR)

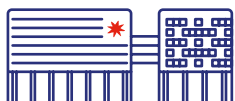
20 membres

iledefrance.fr/conseil-scientifique



L'ADMINISTRATION RÉGIONALE

Elle met en œuvre les décisions de l'assemblée et de l'exécutif.



**1 800 AGENTS
AU SIÈGE**



**8 600 AGENTS
DANS LES LYCÉES**

**AVANT
2020**
16 sites

Loyer 30 M € / an



**DEPUIS
2020**
1 site

Loyer
21 M € / an

UN SIÈGE UNIQUE POUR LA RÉGION

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les directions de la Région sont réunies dans un nouveau siège, à Saint-Ouen (93).

Un lieu unique pour une administration ouverte et efficace, au service de tous les Franciliens.

LES COMPÉTENCES RÉGIONALES

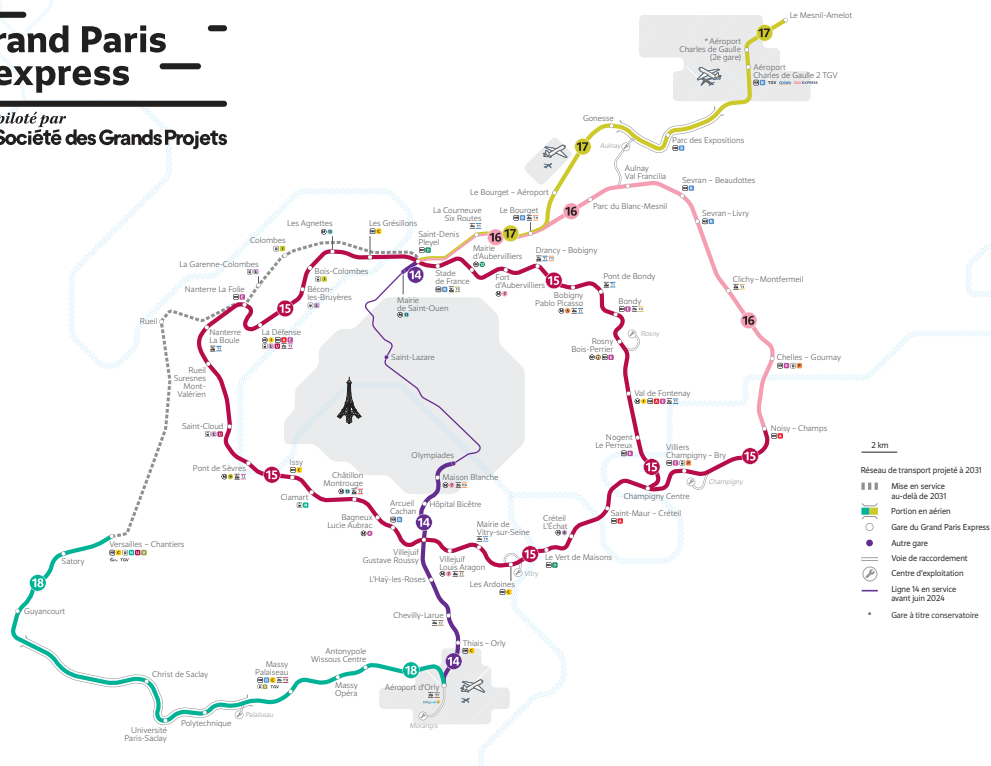
TRANSPORTS

Dans une région de 12,1 millions d'habitants toujours plus mobiles, la modernisation et la mise à niveau du réseau de transports est un impératif. C'est pourquoi la Région investit massivement dans les infrastructures des transports collectifs (confort, sécurité, accessibilité...). **1,6 milliard d'euros** sont consacrés en 2026 aux transports

et aux mobilités, permettant entre autres l'achat ou la rénovation de nombreuses **rames de train et de métro**. La Région, qui préside et finance Île-de-France mobilités, accompagne aussi le développement des nouveaux modes de déplacement comme **l'usage partagé de la voiture ou le vélo**. Et elle lutte contre la saturation du réseau routier.

Grand Paris express

piloté par
Société des Grands Projets



Avec 200 km de lignes supplémentaires et 68 nouvelles gares en 2030, le super métro régional va doubler le nombre de kilomètres du réseau actuel et changer le visage de l'Île-de-France. Le Grand Paris Express, ce sont **quatre nouvelles lignes de métro** (15, 16, 17 et 18) et l'**extension de quatre lignes existantes** (4, 11, 12 et 14). La Région va compléter ce réseau en créant des lignes de tramway et de bus en site propre.



EMPLOI

La Région est en première ligne dans le combat contre le chômage. Elle mise sur **l'apprentissage** des jeunes en finançant de nouvelles filières, en équipant et modernisant des **centres de formation** et en encourageant les entreprises à travailler avec des apprentis.

Elle prend également les mesures nécessaires pour favoriser l'insertion professionnelles des jeunes, et le développement des qualifications des demandeurs d'emploi et des salariés.



INTERNATIONAL

L'action européenne et internationale de la Région s'appuie sur le développement de l'attractivité du territoire. La Région gère les **fonds structurels européens** et assure aux porteurs de projets franciliens un accès aux autres financements européens. À l'international, son action est axée en priorité sur la promotion de l'Île-de-France auprès des **investisseurs étrangers**, sur le soutien aux entreprises franciliennes qui souhaitent exporter et sur des actions de solidarité et d'aide au développement.



ÉCONOMIE & INNOVATION

La Région compte sur la créativité, le dynamisme et la diversité de ses entreprises, fers de lance de la croissance et de l'innovation. Elle les accompagne dans leur développement, favorise l'émergence d'une nouvelle génération d'**entrepreneurs** et vient en appui aux entreprises en difficulté. Par ailleurs, la Région renforce et simplifie ses **aides à l'innovation** ; elle soutient les projets de lieux dédiés à l'innovation tels que Station F, le plus grand incubateur d'Europe, mais aussi le rendez-vous de l'innovation Vivatech.



ÉDUCATION

Pour que le lycée soit un lieu de promotion sociale, d'ambition et de réussite, la Région mène une politique ambitieuse et y consacre plus d'un milliard d'euros. Elle construit, entretient et rénove l'ensemble des **470 lycées publics** franciliens et elle encourage la poursuite des **études dans le supérieur**, où elle finance locaux et **bibliothèques universitaires**.



LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Relancer la construction de logements, aménager **100 quartiers innovants** et écologiques, mieux répartir le parc social sur le territoire, **encourager l'accèsion à la propriété** : la Région travaille à donner un nouveau visage au territoire francilien.



SANTÉ-SOCIAL

Aide accrue aux centres de formation sanitaire et sociale, meilleure prise en compte du **handicap**, lutte contre les **déserts médicaux**, et développement de l'offre de soins sont au cœur du projet régional pour les Franciliens.



CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Cinéma, livre, spectacle vivant... La Région encourage l'émergence de nouveaux talents et encourage leur découverte. Elle finance également les lieux de diffusion comme les **salles de spectacle, les médiathèques**... Avec ses **11 îles de loisirs**, elle permet d'accéder gratuitement à un large panel d'activités sportives et de détente.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réduire l'empreinte écologique de l'Île-de-France est une priorité régionale. Pour cela, des actions sont menées en matière de **gestion des déchets**, de **qualité de l'air**, de **préservation de la biodiversité** et en vue d'encourager l'usage des **énergies renouvelables**.



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 RegionIleDeFrance
 iledefrance
 iledefrance

